

## QUESTIONS POUR UN « CAHIER DES CHARGES » NATIONAL PERMETTANT DE CONSTRUIRE LES « PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS »

À titre d'exemples, on peut imaginer quelques-unes des questions qui pourraient être posées aux établissements scolaires - écoles, collèges, lycées - et auxquelles ils seraient contraints de répondre de manière précise et publique dans leurs projets d'établissement :

- Quelles structures pédagogiques spécifiques sont-elles proposées par l'établissement dans le cadre des programmes et des instructions nationales ? Comment sont constituées les classes ? Comment sont décidées les orientations des élèves ?
- Quels outils de communication sont-ils proposés aux familles pour connaître le fonctionnement de l'établissement ?
- Quelles informations les parents peuvent-ils obtenir sur le fonctionnement de l'établissement ? À qui peuvent-ils poser les questions qui les préoccupent ?
- Quelles occasions de rencontre avec les enseignants et cadres éducatifs sont-elles proposées aux parents ? Sur quels objets ? Qui en est chargé ?
- Quelles situations de mixité sociale et culturelle l'établissement offre-t-il aux élèves, quel que soit leur niveau scolaire, pour leur permettre de se rencontrer et de découvrir ce qui les réunit au-delà de leurs différences ?
- Quels dispositifs d'intégration des enfants handicapés sont-ils proposés dans l'école ? Permettent-ils le traitement de leurs besoins spécifiques et la découverte par tous de leurs richesses ?
- Quelles propositions culturelles sont-elles faites aux élèves pour leur permettre d'accéder à des formes d'expression qu'ils ignorent et grâce auxquelles ils pourraient se dépasser ?
- Quels problèmes susceptibles de donner sens aux savoirs scolaires les élèves seront-ils conduits à rencontrer ?
- Quelles activités sont-elles proposées, dans chaque discipline et de manière interdisciplinaire, pour faire apparaître ces problèmes ?
- Quels outils de suivi personnalisé et de conseil dans le travail scolaire sont-ils mis en place ?

- Quelles ressources documentaires sont-elles à disposition des élèves ? Qui peut les aider à s'y retrouver ? Quand ?
- Quelle est la nature du travail à la maison demandé aux élèves et quelle implication des parents est-elle souhaitée à cet égard ?
- Quels dispositifs, quels interlocuteurs, quelles rencontres sont-ils proposés aux élèves pour répondre aux questions qu'ils se posent concernant leur orientation et éviter *au maximum* les choix par défaut ?
- Quelles possibilités de prise de responsabilité dans l'établissement sont-elles offertes aux élèves et aux parents dans l'établissement ?
- Quelles propositions sont-elles faites pour les former à l'exercice de ces responsabilités ?
- Quels sont les lieux de formation au débat et à l'argumentation ?
- Comment les élèves sont-ils formés à la citoyenneté et quelles activités permettent-elles de développer des comportements citoyens ?
- À quels recours un élève et sa famille peuvent-ils faire appel en cas de difficulté scolaire, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement ?

Philippe MEIRIEU